

FICHE D'INFORMATION SUR LE FONDS 2026



Catégorie A (Frais de vente différés) | Août 2026

Catégorie A				
Codes FundSERV	BEL3201			
Objectifs de rendement*	Distribution nette ciblée de 8 % par année Rendement annuel net ciblé de 12 % à 15 %			
Fréquence de distribution	Mensuelle			
Prix par part	Valeur liquidative			
Placement minimal	10 000 \$ (Admissible aux REER, FRR, CRI, CELI, REEE)			
RRD	Oui (2 % de réduction par part au prix du marché actuel)			
Régimes enregistrés	Admissible			
Intérêts reportés	70 % (Investisseurs) / 30 % (Direction) (Taux plancher 8 %)			
RFG	1,99 % [En date du 30 juin 2026]			
Commissions de vente	Jusqu'à 6,5 % 10 % d'intérêts reportés			
Calendrier de rachat	Année 1 92 %	Année 2 94 %	Année 3 96 %	Par la suite 100 %
Droits de rachat‡	Limite de rachat en espèces : le plus élevé de 25 000 \$ par trimestre OU 0,75 % de l'actif sous gestion par trimestre Billets de rachat : émis au lieu d'espèces si les demandes de rachat dépassent la limite de rachat en espèces Les billets de rachat ne sont PAS admissibles aux régimes enregistrés.			

Distributions spéciales

Lors d'un refinancement ou d'une vente d'une propriété, Pier 4 REIT s'engage à distribuer au minimum 30 % des bénéfices excédentaires aux investisseurs.

Portfolio diversifié

Permet d'être propriétaire d'un bien immobilier et d'investir dans le secteur multifamilial sans avoir à en assumer la gestion.

Distributions mensuelles ciblées

Les distributions sont disponibles pour être payées sur une base mensuelle.

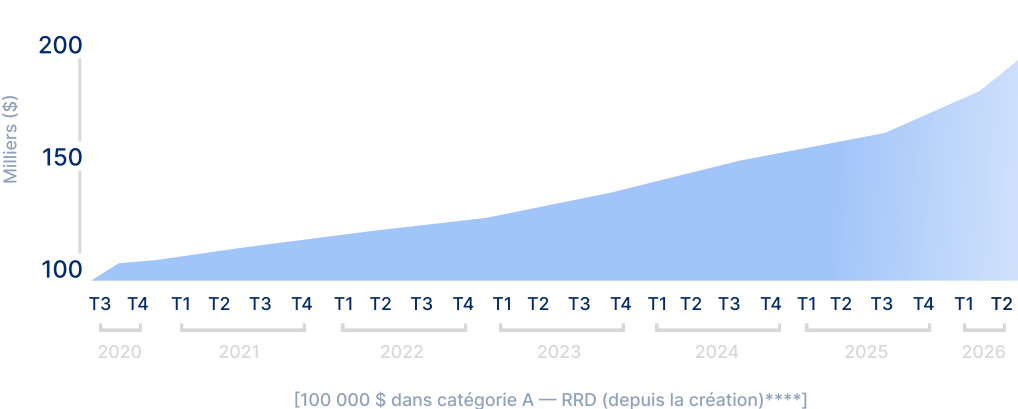
Croissance à long terme

La possibilité de gagner des fonds propres grâce au remboursement du capital des prêts hypothécaires et à l'appréciation globale de la propriété.

STATISTIQUES DU FONDS

[En date du 30 juin 2026]

Rendements annuels***								
	T3-T4 2020	AF 2021	AF 2022	AF 2023	AF 2024	AF 2025	CUMUL 2026	CUMULATIF DEPUIS LA CRÉATION
Catégorie A (RRD)	4,26 %	10,04 %	11,67 %	11,08 %	12,66 %	12,95 %	5,07 %	67,73 %



45 Propriétés** 14 Communautés** 3 Provinces

*Le taux de rendement peut être affecté par les frais. Veuillez vous référer à la notice d'offre. Le régime de réinvestissement des distributions (RRD) est choisi par le porteur de parts (article 5.6 de la notice d'offre et généralement dans l'entente de souscription).

‡Les demandes de rachat doivent être soumises au plus tard le 15 du mois afin d'être incluses dans le cycle de rachat du mois en cours. Les demandes de rachat reçues après cette date seront versées lors du prochain cycle de rachat mensuel. Veuillez consulter la notice d'offre pour plus de détails.

**À la date de cette présentation, les chiffres de cette diapositive incluent toutes les propriétés qui sont sous gestion ainsi que les propriétés sous contrat. La direction estime que les propriétés sous contrat devraient être conclues au cours du T3 2026. Sous réserve de circonstances imprévues échappant au contrôle de la direction, nous ne pouvons pas stipuler que les acquisitions des propriétés en question seront conclues ou qu'elles seront conclues à la date de clôture prévue.

****Les rendements annuels sont calculés à partir de la date de souscription initiale du 24 juin 2020.

*****Données internes de Pier 4 Real Estate Investment Trust (non vérifiées); les rendements sont basés sur une valeur liquidative initiale de 10,00 \$. Hypothèse d'un investissement initial de 100 000,00 \$. Le taux de rendement peut être affecté par les frais. Veuillez vous référer à la notice d'offre. Le régime de réinvestissement des distributions (RRD) est choisi par le porteur de parts (article 5.6 de la notice d'offre et généralement dans l'entente de souscription).

PIER 4 REIT: Catégorie A

(Frais de vente différés)

[En date du 30 juin 2026]



OBJECTIFS DE PLACEMENT

Pier 4 Real Estate Investment Trust (« Pier 4 ») vise à offrir aux investisseurs des distributions mensuelles ainsi qu'une croissance à long terme grâce à un portefeuille diversifié d'immeubles multirésidentiels situés partout au Canada.

STRATÉGIE DE PLACEMENT

Pier 4 cible des actifs sous-optimisés et sous-performants dans des régions présentant des fondamentaux de marché solides. Pier 4 privilégie les acquisitions hors marché, la direction étant orientée vers l'achat de propriétés sous-évaluées afin de créer de la valeur dès l'acquisition.

1 Réaliser

Propriétés sous-évaluées présentant un fort potentiel de rendement
Évaluation du potentiel de croissance
Acquisitions hors marché pour éviter la concurrence directe.

2 Revitaliser

Augmentation des sources de revenus
Rénovations axées sur la maîtrise des coûts
Réduction des dépenses opérationnelles

3 Redistribuer

Distributions mensuelles à court terme
Rendements à long terme grâce à :

- Croissance de la valeur liquidative (NAV)
- Distributions spéciales

BILAN DU FONDS

[En date du 30 juin 2026]



Prix unitaire

Valeur liquidative



Taux d'occupation

95,74 %



Distributions ciblées

8,00 %



Taux de capitalisation moyen estimé

4,55 %



Prêt à la valeur

68,99 %

Qui Investit ?

- Un investisseur cherchant un revenu mensuel
- Un investisseur cherchant à diversifier son portefeuille de placements et à obtenir une exposition directe dans l'immobilier
- Un investisseur à la recherche d'une volatilité potentiellement réduite pendant la période de placement
- Un investisseur à la recherche d'une équipe de direction expérimentée avec une solide gouvernance d'entreprise
- Un investisseur cherchant à obtenir des rendements grâce à des stratégies de création de valeur
- Un investisseur cherchant la propriété immobilière sans la responsabilité de la gestion

Avantages De Pier 4

- Plus de 100 ans d'expérience combinée dans l'immobilier et dans la gestion d'actifs
- Plus de 100 ans d'expérience combinée en entrepreneuriat général et en revitalisation immobilière
- Actifs diversifiés géographiquement
- Investissement dans des immeubles d'appartements productifs de revenus
- Choisissez des distributions mensuelles en espèces ou par réinvestissement des distributions (DRIP)

† Tous les renseignements contenus dans les présentes proviennent de sources considérées comme fiables, mais leur exactitude et leur exhaustivité ne peuvent être garanties. Il est important pour les investisseurs de tenir compte des facteurs de risque qui peuvent affecter le secteur dans lequel ils investissent et donc la stabilité des distributions qu'ils reçoivent. Les risques inhérents au présent placement peuvent différer de ceux associés à d'autres types de placements. Veuillez vous reporter à la notice d'offre datée du 1er mai 2026 pour une analyse plus détaillée des risques liés à un investissement dans la Fiducie. Les rendements ne tiennent pas compte du réinvestissement dans le calcul. Veuillez noter que la date de constitution correspond à juin 2020.

Rendement antérieur : Les rendements indiqués reflètent des résultats passés et ne garantissent pas les résultats futurs. Les placements peuvent comporter des risques importants et la valeur des placements peut augmenter ou diminuer, ce qui entraîne des résultats irréguliers d'une année sur l'autre. Pour plus d'informations, veuillez consulter la notice d'offre datée du 1er mai 2026.

Mise en garde : Ceci n'est pas un document d'offre formel. Le présent document fait partie intégrante de la notice d'offre de Pier 4 daté du 1er mai 2026. Veuillez consulter la notice d'offre, disponible sur www.sedarplus.ca, pour obtenir de plus amples renseignements et divulgations concernant les occasions de placement. Les acquéreurs potentiels de cette occasion d'investissement recevront une notice d'offre formelle et devront être qualifiés pour investir avant d'effectuer un investissement. Nul n'est autorisé à faire quelque déclaration que ce soit ou à donner quelque garantie que ce soit qui n'est pas mentionnée dans la notice d'offre formelle. Aucune autorité en valeurs mobilières ni aucun agent responsable ne se sont prononcés sur la qualité de ces titres ni n'ont examiné la présente notice d'offre. Quiconque donne à entendre le contraire commet une infraction. Le présent placement comporte des risques. Pour plus de renseignements, veuillez vous reporter à l'article 10 – Facteurs de risque de la notice d'offre pour de plus amples détails. Veuillez vous reporter à ce qui suit et à la notice d'offre pour obtenir notre avis sur les énoncés prospectifs. Certaines déclarations figurant aux présentes qui ont trait à Pier 4 Real Estate Investment Trust (« Pier 4 », « Pier 4 REIT ») ou la « Fiducie » et aux parties liées et leurs points de vue ou les prévisions respectives concernant des événements futurs possibles ou conditions et leurs activités et stratégies, sont des « énoncés prospectifs » au sens tel que défini dans les lois sur les valeurs mobilières canadiennes applicables. Toutes les déclarations qui expriment ou impliquent des discussions concernant des prédictions, des attentes, des convictions, des plans, des projections, des objectifs, des hypothèses ou des événements ou performances futurs sont des énoncés prospectifs. Dans certains cas, les énoncés prospectifs se reconnaissent à l'emploi du futur, du conditionnel ou de termes tels que « pouvoir », « prévoir », « planifier », « anticiper », « croire », « estimer », « éventuel », « cibler », « cible », « avoir l'intention », « continuer » ou la forme négative de ces termes ou d'une autre terminologie semblable, le cas échéant. Ces énoncés ne sont que des prévisions. Il ne faut pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs puisqu'il n'y a aucune garantie que les plans, intentions ou attentes sur lesquels ils sont basés se concrétiseront. De par leur nature, les énoncés prospectifs mettent en cause de nombreuses hypothèses, des risques connus et inconnus et des incertitudes de nature générale et spécifique qui contribuent aux possibilités que les prévisions, prédictions, projections et autres énoncés prospectifs ne se réalisent pas et peuvent entraîner des résultats réels ou événements qui différeront substantiellement de ceux prévus dans de tels énoncés prospectifs.

Les énoncés prospectifs contenus dans ce document sont expressément qualifiés par cette mise en garde et donnés à la date des présentes. Pier 4 décline toute intention ou obligation de mettre à jour publiquement ces énoncés prospectifs, que ce soit suite à de nouveaux renseignements, des événements ou des résultats futurs ou autrement, sauf tel que requis par les lois sur les valeurs mobilières applicables. Les lecteurs sont avertis de ne pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs, car il ne peut y avoir aucune assurance que les conditions, les événements, les plans et les hypothèses sur lesquelles ils ont été fondés vont se produire. TOUTE RÉFÉRENCE DOIT ÊTRE FAITE À LA NOTICE D'OFFRE DATÉE DU 1er mai 2026

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec un représentant de Pier 4 à



sales@pier4.ca